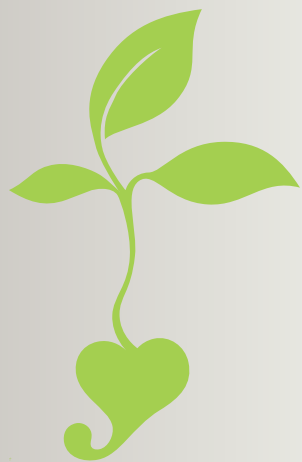




Belle année 2011 - SAVE THE DATE : 12 et 13 mai 2011
Parlement des Entrepreneurs d'avenir
Inscriptions à partir du 15 février

SOMMAIRE



● INTERVIEW	Pour de nouveaux indicateurs de richesse	p. 1
● CONCRÈTEMENT	Au-delà du PIB : objectif bien-être en Nord-Pas-de-Calais	p. 2
● IDÉE D'AILLEURS	<ul style="list-style-type: none"> • La mesure du progrès des sociétés : une priorité pour l'OCDE • Rassembler pour mieux communiquer 	p. 2
● REGARDS CROISÉS	Comptabilité verte, comptabilité universelle de l'entreprise	p. 3
● A DÉCOUVRIR	Sites Internet à visiter	p. 3
● ILS LE FONT	<ul style="list-style-type: none"> • La région Pays de la Loire • Le CDJ et sa nouvelle version du GPS 	p. 4
● PERSPECTIVES	Quand les comptes se mettent au vert	p. 4
● AGENDA	Événements à ne pas manquer	p. 4

INTERVIEW

Pour de nouveaux indicateurs de richesse

De nouvelles boussoles pour orienter les politiques publiques

L'économiste français Jean Gadrey, membre de la commission Stiglitz et cofondateur du réseau FAIR (Forum pour d'autres indicateurs de richesse), explique l'enjeu de la mise en place de nouveaux indicateurs de richesse.



Jean Gadrey

Pourquoi de nouveaux indicateurs pour mesurer le bien-être des sociétés ?

Aujourd'hui, de plus en plus d'experts et d'hommes politiques reconnaissent qu'il y a un écart grandissant entre, d'un côté, les chiffres du PIB et de la croissance économique et, de l'autre, les réalités des progrès humains et environnementaux dans nos sociétés. Or, comment orienter justement les politiques publiques si les boussoles ne fonctionnent plus ? Prendre en compte dans les calculs des problèmes jusque là ignorés, c'est une façon de les intégrer au débat public.

Cette démarche issue d'un mouvement citoyen et militant est relayée par les institutions internationales depuis 1990, date de la création par l'ONU de l'IDH (Indice de développement humain).

Vous avez participé aux travaux de la commission Stiglitz sur la mesure de la performance économique et du progrès social. Quelles en ont été les conclusions ?

Les résultats n'ont pas apporté grand chose de nouveau en soi. En revanche, le fait que la question soit débattue par des économistes prestigieux a amené le sujet sur le devant de la scène.

Je retiens trois points principaux. Tout d'abord, la reconnaissance que le PIB n'est pas pertinent quand il s'agit de mesurer le bien-être des sociétés. Ensuite, le fait que des indicateurs « objectifs » de qualité de vie concernant par exemple la santé, l'éducation, ou l'insécurité économique et sociale doivent être intégrés aux calculs. Enfin, l'accent mis sur l'importance de la « soutenabilité envi-

ronnementale », qui prend en compte les dégradations parfois irréversibles de l'environnement.

Malgré tout, vous avez été très critique envers la commission Stiglitz, et avez participé à la création du réseau FAIR. Dans quel but ?

Le groupe FAIR a en effet été une réaction à la commission Stiglitz, qui ne regroupait pratiquement que des économistes. Or pour mesurer le bien-être collectif, il faut le définir. Cette définition doit appartenir à l'ensemble de la société, pas à une « expertocratie ». Car au-delà des chiffres, il s'agit de savoir ce que nous voulons mesurer, et pourquoi. Le Forum, lieu ouvert de débats et de partage des expériences, met en réseau une grande variété d'acteurs : sociologues, économistes, syndicalistes, associations, comptables d'entreprises ou encore acteurs des régions.

Concrètement, quels sont les impacts, les expériences aujourd'hui ?

Ils sont multiples et réels. L'INSEE, selon les recommandations de la commission Stiglitz, a par exemple intégré dans ses données des indicateurs relatifs à la santé ou à une meilleure appréciation de la richesse des ménages. De son côté, la région Nord-Pas-de-Calais a travaillé, bien avant le rapport Stiglitz, sur une version de l'IDH adaptée au contexte local. Enfin, le WWF propose un calcul de l'empreinte écologique : une façon pour les entreprises ou les individus d'évaluer, et donc d'infléchir, la pression qu'ils exercent sur la nature. Et il ne s'agit que de quelques exemples entre des dizaines !



CONCRÈTEMENT

Au-delà du PIB : objectif bien-être en Nord-Pas-de-Calais

La région Nord-Pas-de-Calais n'a pas attendu les résultats de la commission Stiglitz pour s'interroger sur la meilleure façon de mesurer la richesse du territoire. Depuis 2003, avec le projet « Indicateurs 21 », le Conseil régional élabore et teste de nouveaux indicateurs qui aujourd'hui font école.

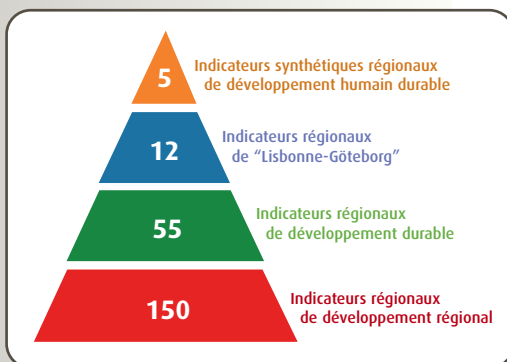


Gregory Marlier

« C'est en travaillant sur l'Agenda 21 et le SRADT (Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire), que nous avons ressenti le besoin de mettre en place des indicateurs permettant de mesurer plus justement le développement régional », explique Grégory Marlier, chargé de mission à la Direction du développement durable, de la prospective et de l'évaluation (D2DPE) de la région Nord-Pas-de-Calais. L'objectif ? Acquérir une vision multidimensionnelle et temporelle du développement, permettant de « mieux connaître l'environnement dans lequel les politiques seront menées ».

Un travail qui s'est fait par étapes. En 2003, avec Jean Gadrey, calcul de l'empreinte écologique, puis adaptation au contexte local de l'IDH (Indice de développement humain), conçu à l'origine pour les pays en voie de développement. « Le recours à l'IDH nous a montré que le Nord-Pas-de-Calais avait dix ans de retard sur le reste de la France », souligne le statisticien.

Fin 2006, la D2DPE charge Florence Jany-Catrice, chercheuse à Lille 1, de travailler sur le BIP40, le baromètre des inégalités sociales, qui intègre des données sur la justice, l'éducation, le logement, la santé, les revenus et l'emploi. « Cet instrument a été soumis à un groupe de travail réunissant pour la première fois des institutions comme la Banque de France et des associations de terrain telles que Droit au logement ».



Source : Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, Direction du Développement Durable, de la Prospective et de l'Évaluation

charte d'égalité hommes-femmes. Le projet « Indicateurs 21 » entre aujourd'hui dans une nouvelle phase, avec la création d'un forum hybride permanent, permettant aux chercheurs, élus, experts et citoyens de débattre ensemble sur les choix de développement (transports, habitat, formation, etc.).

IDÉE D'AILLEURS

LA MESURE DU PROGRÈS DES SOCIÉTÉS : UNE PRIORITÉ POUR L'OCDE

Historiquement bras économique de l'Alliance atlantique entre l'Europe et les Etats-Unis, l'OCDE place aujourd'hui au cœur des priorités de son agenda la nécessité de « mesurer le progrès des sociétés ». D'où le projet éponyme, lancé en 2004, qui vise à rassembler dans un forum international un large panel d'acteurs de tous niveaux de la société civile, afin qu'ils définissent ensemble ce qu'est le progrès, « qui est aussi, par exemple, lutter contre les inégalités, ou reconnaître le travail non rémunéré des femmes », explique Jérémy Hobbs, Directeur exécutif d'Oxfam International. www.oxfam.org/fr



RASSEMBLER, POUR MIEUX COMMUNIQUER

Si certaines propositions emblématiques sont à noter, comme l'Index de soutenabilité économique durable (ISEW) de l'ONG Friends of the Earth, qui prend en compte les dommages faits à l'environnement, ou le Bonheur intérieur brut, mis au point par le Royaume du Bouthan, l'OCDE avoue que les impacts concrets restent minimes. Aujourd'hui, l'objectif est plutôt de susciter un vaste mouvement de sensibilisation et de communiquer.

« Grâce notamment à l'impulsion de la France et la création de la Commission Stiglitz-Sen, l'agenda est de plus en plus ancré dans le milieu politique », s'enthousiasme Marco Mira D'Ercole, directeur statistique à l'OCDE. Si bien qu'en 2007, plus de 1 200 experts, venus de 130 pays, se sont déplacés à Istanbul pour le forum « Mesurer et favoriser le progrès des sociétés ». Prochaine étape : la conférence New Directions in Welfare qui se tiendra du 6 au 8 juillet 2011 à Paris. www.open.ac.uk/socialsciences/welfareconomictheory



REGARDS CROISÉS

Comptabilité verte, comptabilité universelle de l'entreprise

La comptabilité verte ou « comptabilité universelle » est un vaste et complexe chantier qui vise à rendre compte de l'intégralité des interactions entre l'entreprise et ses environnements. Le point sur la question avec Jacques de Saint Front, animateur, avec Michel Veillard, du groupe de travail « Comptabilité et développement durable » au Conseil supérieur de l'Ordre des experts comptables, et Didier Livio, Président de Synergie.



Jacques de Saint Front



Didier Livio

Qu'est-ce que la comptabilité verte ?

— **J de SF** : On parlera plutôt de « comptabilité universelle ». Cette approche consiste à utiliser la technique comptable pour assembler des indicateurs différents dans chaque domaine (social, environnemental, économique, mode de gouvernance,...) afin de parvenir à une vue d'ensemble de l'impact positif ou négatif de l'entreprise sur chacun de ces domaines.

— **D L** : L'entreprise n'existe dans aucun droit du monde, seule existe la société de capitaux et sa comptabilité, qui ne rend compte de la performance de l'entreprise que dans la perspective du rendement à apporter aux actionnaires. Cela ne suffit plus. Il faut maintenant, pour accéder à un développement durable, une comptabilité universelle qui rende compte de la capacité de l'entreprise à vivre en harmonie avec son milieu social et environnemental.

Quels sont les indicateurs pris en compte dans cette comptabilité ?

— **D L** : Il s'agit de créer de nouvelles lignes d'actif et de passif pour tous les thèmes du développement durable : relations sociales, rapport à l'eau, à l'énergie, à la biodiversité, emploi, santé, stress, nutrition, nuisances sonores... La comptabilité universelle doit montrer, par une lecture directe, si l'entreprise vit en « parasite » de son environnement ou en « contributeur ».

— **J de SF** : Ce qui conditionne le choix de ces indicateurs, c'est leur but, qui est l'action de l'entreprise dans tous les domaines du développement durable. De façon annexe ce travail spécifique, mené entreprise par entreprise, aura aussi un effet d'entraînement donc de bonnes pratiques. La valorisation n'est pas simple car il s'agit de valoriser le vivant.

Comment la comptabilité universelle peut-elle impacter la gestion des entreprises ?

— **J de SF** : La comptabilité universelle entend changer le regard des dirigeants, pour qu'ils voient leur entreprise comme le paysan d'antan voyait son travail : en cohérence avec son environnement social et naturel. Il s'agit de « définancieriser » la réflexion des entreprises sur le développement durable.

— **D L** : Si le monde politique et les régulateurs nationaux et internationaux s'emparent du sujet et font évoluer les normes comptables dans le sens de la comptabilité universelle, cela peut avoir un impact immédiat sur les choix des entreprises, en amont de toutes décisions. Cela peut devenir un élément incontournable, qui sera regardé par les analystes au même titre que les éléments comptables traditionnels.

www.everyoneweb.com/mveillard

www.synergie.com

À DÉCOUVRIR...

Des sites Internet à visiter

www.richesses.paysdelaloire.fr

Ce site présente la démarche de la région Pays de Loire, engagée dans un processus participatif de définition de nouveaux indicateurs de richesse.

www.idies.org

Ce site a pour vocation de développer la culture économique et sociale des français.

www.ecophilos.org

Cette fondation promeut une véritable « anthropologie de l'entreprise », dans l'objectif de remettre la personne humaine au cœur de son fonctionnement.

www.parcourstypique.com

Ce site de recrutement en ligne est dédié aux candidats ayant eu des parcours professionnels non linéaires (longue interruption, handicap, carrière militaire, etc.) et donc souvent exclus des procédures classiques où la présélection se fait uniquement par les CV.

www.maison-entrepreneuriat-npdc.fr

Cette « maison » a pour vocation de développer la culture entrepreneuriale chez les étudiants et d'assurer l'émergence de nouvelles vocations d'entrepreneurs au niveau de la région Nord Pas-de-Calais.

www.altertext.fr

Réseau de PME européennes engagées pour un textile éthique et solidaire.

www.carte-agir.coop

Ce site communautaire rassemble les détenteurs de cartes « Agir », les cartes bancaires caritatives du Crédit Coopératif.



ILS LE FONT...

Portée par l'Observatoire de la décision publique, la région Pays de la Loire a lancé un large débat public (avec la contribution de l'École des Mines de Nantes) visant à élaborer collectivement de **nouveaux indicateurs de richesses** en prenant appui sur différents aspects (techniques, politiques, d'usage, de recherche...).

www.richesses.paysdelaloire.fr
www.boiteaoutils-richessespd.fr

Le CJD expérimente le développement durable version 2.0 avec la mise en ligne, début janvier, de la nouvelle version du GPS (Global Performance System), son outil gratuit de diagnostic et de pilotage d'une démarche de performance globale, à destination des entreprises.

www.gps.cjd.net

perspectives

Quand les comptes se mettent au vert

De plus en plus d'entreprises commencent à intégrer des éléments de « comptabilité verte » dans leur activité. Témoignages.

Dé-corréler les évolutions de l'activité de son impact carbone.

Anne-Laure Marchand, responsable bilan environnemental chez Nature et Découvertes

« Notre démarche de comptabilité verte a débuté en 2007 avec une méthodologie de Bilan carbone® qui est aujourd'hui parfaitement opérationnelle. Le périmètre de cette comptabilité particulière prend en compte les transports domicile-travail des salariés, les déplacements professionnels, le transport de nos marchandises, le poste énergie, les publications, la sacherie et enfin le packaging et la gestion des déchets. En tenant cette comptabilité au moyen de « notes de frais CO2 » et d'un reporting trimestriel, nos personnels sont sensibilisés à l'impact direct de l'activité de chaque magasin.

Chaque thème a ainsi fait l'objet d'actions correctrices : modification des rythmes des sessions de formation pour limiter les déplacements, refus global du transport aérien pour tous nos approvisionnements, utilisation de camions roulant au gaz naturel pour nos magasins de la région parisienne... Le but est de dé-corréler l'évolution de notre chiffre d'affaires et notre impact CO2 : si notre chiffre d'affaires augmente, nos émissions ne doivent pas augmenter. S'il baisse, les émissions doivent diminuer plus vite ! »

CONTACT : www.natureetdecouvertes.com



Vers l'évaluation de l'impact carbone de chaque assiette servie !

Olivia Gautier, Directrice de l'Hôtel les Orangeries, à Lussac (86)



« Nous avons été, en 2006, le premier établissement d'hébergement touristique français à obtenir l'Eco label européen. Dans la foulée, le restaurant a mis en place un approvisionnement en « circuit court » pour tous les produits frais (ce qui limite également les emballages), avec des fournisseurs bio ou éco-responsables. Nous avons effectué en 2007 un Bilan carbone® et depuis nous essayons, avec notre expert comptable, de mettre en place une comptabilité verte nous permettant d'ajouter la dimension CO2 à la dimension euros. Ce n'est pas simple, car il faut pratiquement calculer le Bilan carbone® pour chaque fournisseur et agréger des données très différentes (litres de carburant, prix en euros, tonnes de CO2,...), d'où la difficulté de l'étiquetage carbone. Pourtant, évaluer le poids carbone de chaque assiette permettrait de souligner les différences d'impact entre les ingrédients : la vertu des légumes, des produits de saison, des préparations simples et saines, des viandes blanches par rapport aux viandes rouges, quitte à proposer une compensation pour servir à titre exceptionnel ces dernières ! »

CONTACT : www.lesorangeries.fr

AGENDA 2011 janvier-février-mars

● 25 JANVIER : Conférence ESS et marches à conquérir. "Entreprises de l'économie sociale : des marchés à conquérir". Maison de la Chimie, Paris.

www.lesechos-conferences.fr

● 25-27 JANVIER : 12^e Assises nationales de l'énergie, du climat et de l'air des collectivités territoriales. "Urbanisme et mobilité - Quelles clés pour des territoires à basse consommation d'énergie". Stade des Alpes, Grenoble.

www.12emes.assises-energie.net

● 26-30 JANVIER : Forum économique mondial. "Des normes partagées pour une nouvelle réalité". Davos, Suisse.

www.weforum.org

● 28-30 JANVIER : Les États Généraux du renouveau. "Une République pour tous", Libération et le *Nouvel Observateur* organisent 3 jours de débats et d'échanges. MC2, Grenoble.

www.liberation.fr/etatsgenerauxdurenouveau.html

● 2-3 FÉVRIER : Salon des entrepreneurs. Salon de la création, transmission, reprise, financement et développement des entreprises. Palais des congrès, Paris.

www.salondesentrepreneurs.com

● 4-7 FÉVRIER : Salon vivez nature. Le salon de l'agriculture biologique, de l'environnement et des produits au naturel. Grande Halle de la Villette, Paris. www.vivez-nature.com

● 15-18 FÉVRIER : Rendez-vous de la construction durable et de l'énergie propre. Eurexpo, Lyon.

www.eurexpo.com

● 3-5 MARS : Salon de l'écoconstruction et de la performance énergétique. Porte de Versailles, Paris.

www.salon-ecobat.com

● 24 MARS : NEED - Le forum de la nouvelle économie durable. Place de la Bourse, Bordeaux.

www.needforum.eu

Vous êtes dirigeant d'une entreprise, d'une scop ou d'une association, si vous vous reconnaissez dans la démarche d'Entrepreneurs d'avenir, demandez à rejoindre le réseau sur www.entrepreneursdavenir.com

SAVE THE DATE : le prochain Parlement des Entrepreneurs d'avenir se tiendra les 12 et 13 mai prochains à Nantes, sur le campus de l'école Audencia